

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10 AVR. 2025

ID : 026-212601439-20250408-2025_27-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DE LA
DROME**

Séance du 08 Avril 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	13
Pouvoirs	01
Votants	14
Pour	14
Contre	00
Abstention	00

Date de la convocation
01/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq-----
le 08 Avril à 19 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel,
BORRAS Isabelle, CETTIER Nicolas, DUMOULIN
Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François,
RIOU Gaëtan, SERREE Stéphane, THOMAS Monique,
VALENÇON Jérémy et VALLERANT Jacques
Absents excusés : ROSTAING Marc
Pouvoirs : ROSTAING Marc à CETTIER Nicolas
Secrétaire de séance : VALLERANT Jacques

N° 2025-27

OBJET : Proposition commerciale pour le remplacement de 2 postes informatiques

Madame le Maire explique qu'il a lieu de remplacer les deux postes informatiques des secrétaires de mairie dans le cadre de la migration vers Windows 11. Les postes ayant 5 ans, le passage vers Windows 11 risque de provoquer un dysfonctionnement voire un arrêt des services avec les progiciels métiers de mairie (berger-levrault).

Madame le Maire fait part de la proposition commerciale de Berger-levrault comprenant le matériel (écran, souris, clavier et l'unité centrale), l'installation du matériel (l'installation physique du poste, la récupération des raccourcis, favoris, liens messagerie, mots de passe, la récupération des données du poste actuel et les tests de fonctionnement réseau, internet, bureautique, impression, messagerie) et le contrat de maintenance BL.System Care (l'assistance téléphonique illimitée (sur appel de notre part ou demande d'assistance déposée via espace client), la télémaintenance, l'antivirus Bitdefender Gravity Zone et module ATS (anti cryptovirus) avec EDR et MDR (surveillance renforcée 24/24 et 7/7) avec prise en charge des incidents sous 30mn, la sauvegarde quotidienne et complète du poste et la sauvegarde externalisée de nos données sensibles et un logiciel de supervision nous alertant en cas de problème et offrant ainsi un service de maintenance proactive pour un montant HT de 3 031.00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Autorise Madame le Maire à valider la proposition commerciale
- Autorise Madame le Maire signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits par les conseillers municipaux
présents ou représentés.**

Extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre, le 10 Avril 2025

Le Maire,

Agnès GENTHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE - 2, Place de Verdun-BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr